



Saint-Julien vous parle

CRÉATION D'UNE ŒUVRE D'ART COLLECTIVE

À l'initiative de deux artistes locaux, les citoyens des 19 municipalités pourront participer à la création de la plus importante œuvre collective jamais réalisée dans notre région. Entre les mois de février et juin, l'artiste en arts visuels Annie Rodrigue et l'artiste multidisciplinaire France-Anne Blanchet animeront un atelier de création dans chacune des municipalités pour concevoir la fresque géante qui représentera le territoire de la MRC des Appalaches.

Il s'agira d'une reproduction de la carte géographique de la MRC taillée en 19 morceaux, chacun ayant la forme du territoire d'une municipalité. Dans un premier temps, chaque pièce sera peinte par les citoyens, tous âges confondus, sous la supervision et les conseils des artistes guides. L'artiste peintre Annie Rodrigue verra par la suite à harmoniser l'ensemble des pièces pour donner forme aux couleurs unifiées de la MRC. La composition de ce casse-tête géant, monté sur une structure, prendra place à l'extérieur dans un lieu public.

Chaque municipalité conservera la pièce originale de sa portion de territoire qui sera installée à l'intérieur de l'un de ses bâtiments publics.

INVITATION
Les citoyens de Saint-Julien sont invités à venir créer une œuvre collective représentant leur municipalité.

POUR QUI ? L'ensemble des citoyens de Saint-Julien
LIEU: Grande salle du centre communautaire
JOUR ET HEURE : 25 février à 19:00

ACTIVITÉ GRATUITE

Pour toute information écrire à info@poulebottee.com ou appeler au 418-332-0906



DANS CE NUMÉRO

Œuvre d'art collective	1
Défibrillateur	2
Avis public	2
Info-Conseil	2
Impôts gratuits	3
Subventions offertes	4
Horaire du bureau	4

CANADA

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-
JULIEN**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE
EN VIGUEUR**

Aux personnes et organismes intéressés,

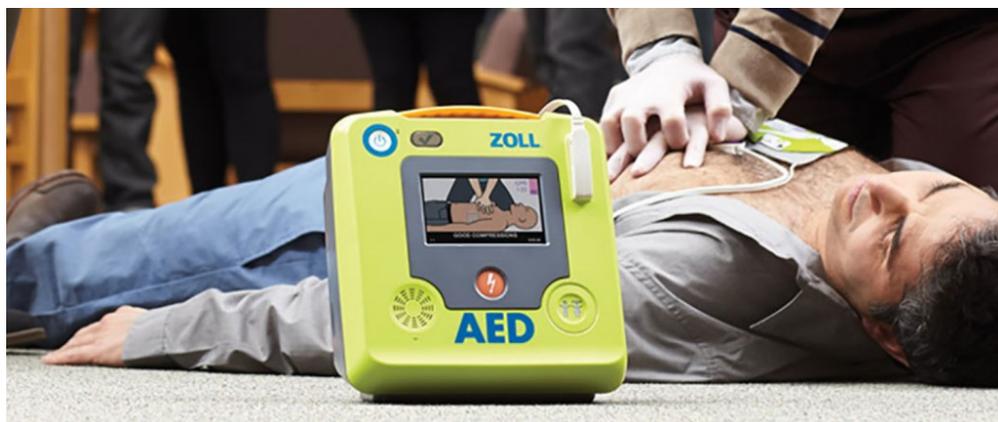
**AVIS PUBLIC est donné
de ce qui suit :**

1. Le règlement numéro 372 amendant le règlement de zonage numéro 243 est entré en vigueur le 21 janvier 2020 suite à l'émission du certificat de conformité émis par le secrétaire-trésorier de la MRC des Appalaches.
2. Ce règlement a pour effet de permettre et de régir les logements intergénérationnels dans les habitations unifamiliales isolées sur tout le territoire de la municipalité.
3. Une copie du règlement numéro 372 est disponible pour consultation au bureau municipal, 787, Chemin Saint-Julien, lundi au jeudi de 8 heures à 16 heures et le vendredi de 8 heures à midi.

Donné à la municipalité de Saint-Julien, ce 15 février 2020

Martin Cloutier

Directeur général, secrétaire-trésorier



Une formation a eu lieu au bureau municipal pour nous montrer comment est simple l'utilisation du défibrillateur que la municipalité s'est procurée pour sa population. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir nous voir au bureau...

INFO CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 3 février dernier, dans les bureaux de la municipalité. Lors de cette séance, il fut question des sujets suivants :

Gosford 2e tronçon

Une résolution a été adoptée confirmant l'intention de la municipalité d'aller de l'avant avec le 2e tronçon de Gosford.

TECQ 2019-2023

Un résolution a été adoptée attestant les engagements de la municipalité pour la réalisation de divers travaux de voirie pour les deux prochaines années.

Jeu d'eau

Le Conseil a autorisé le directeur général faire l'acquisition d'un jeu d'eau pour le terrain de jeu. Le camp de jour pourra en bénéficier, de même que la population en général.

Centre d'archives

Il a été convenu que la municipalité retienne les services du centre d'archives de la région de Thetford.

D'ailleurs, en date d'aujourd'hui leurs travaux ont commencé dans les archives de la municipalité.

Demande Emploi été Canada

Le Conseil a mandaté le directeur général à réaliser une demande auprès de Emploi d'été Canada, afin de pourvoir le camp de jour de deux postes de monitrices.

Contrats divers

Il fut question du renouvellement du contrat d'assurances, de l'entente avec la Croix rouge et de l'octroi d'un contrat pour le gaz propane.

Prochain Conseil :

Lundi 2 mars, 20h00.



Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt



IMPOTS GRATUITS

La Corporation de développement communautaire des Appalaches (CDC-A), en collaboration avec Revenu Québec et l'Agence du Revenu du Canada, offre cette année encore à la population de toute la MRC des Appalaches le Service d'aide en impôt - Programme des bénévoles. Ce service gratuit pour la préparation des déclarations d'impôt débute le 24 février 2020.

Revenus maximum pour l'admissibilité au service:

Personne seule 25 000\$

Couple 30 000\$. Chaque personne à charge supplémentaire 2 000\$

1 adulte avec 1 enfant 30 000\$. Chaque personne à charge supplémentaire 2 000\$

Les revenus de placement ne doivent pas dépasser 1 000\$

Des bénévoles accueillent les personnes admissibles dans différents endroits de la MRC des Appalaches à des horaires spécifiques :

Disraeli (CLSC Disraeli, 245 av. Montcalm, Disraeli)

Horaire : tous les lundis du 24 février 2020 au 27 avril 2020, 9h00 - 12h00 et 13h00 - 15h30.

Thetford Mines (Centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers, # 206, 37 Notre-Dame O, Thetford Mines)

Horaire : Tous les lundis et mardis du 24 février au 21 avril, de 9h00 à 15h00.

Pour toute information à compter du 24 février, le numéro officiel du Programme d'impôt sera le 418-755-0516. Avant cette date, contactez le 418-335-3453.

FÉVRIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	C	4	5	R	7	8
9	10	11	12	O	14	15
16	17	18	19	R	21	22
23	24	25	26	O	28	29

MARS 2020

D	L	M	M	J	V	S
1	C	3	4	R	6	7
8	9	10	11	O	13	14
15	16	17	18	R	20	21
22	23	24	25	O	27	28
29	30	31				

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia



Illustration: Christian Bobin - www.christianbobin.com

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Télécopie : 418-423-2384
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur en bâtiment :
Fernando Rosas (819-434-7323)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



AIDE FINANCIÈRE POUR LES PARENTS : COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ? Il est possible de se voir accordé 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour ses contribuables pour les inscriptions à des activités sportives ou autres ? Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 27 novembre 2020. Les montants autorisés vous seront versés le 8 décembre 2020.

« Il nous appartient - quand tout nous fait défaut et que tout s'éloigne - de donner à notre vie la patience d'une œuvre d'art, la souplesse des roseaux que la main du vent froisse, en hommage à l'hiver. Un peu de silence y suffit. »

Christian Bobin

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé